# Agglomération bulloise

# Mobul dans tous les détails

Soutenu par le Conseil d'Etat fribourgeois, le projet d'agglomération bulloise Mobul est en main de la Confédération. Elle doit décider d'ici la fin de l'année si elle entend subventionner les mesures envisagées. La facture totale s'élève à 72,7 millions de francs. La plupart des investissements concernent la ville de Bulle.



La plupart des investissements, dans les cinq communes partenaires, concernent des travaux d'aménagement (photo Claude Haymoz)

Le dernier chiffrage du projet d'agglomération bulloise laissait apparaître des investissements pour un montant global de 56,7 millions de francs (notre édition du 20 décembre). Le dossier déposé le 31 décembre auprès de l'Office du développement territorial (ARE) présente aujourd'hui une facture de 72,7 mio. Une progression qui s'explique par la volonté d'intégrer la ligne ferroviaire Bulle-Broc au réseau à voie normale (écartement des voies de 1,44 m. contre 1 m actuellement). Coût de l'opération: 15 mio, à charge du canton, qui tient à pérenniser cet axe. Le Gouvernement soutient par ailleurs pleinement le projet porté par les communes de Bulle, Riaz, Vuadens, Le Pâquier et Morlon, réunies au sein de l'association Mobul. Le Conseil d'Etat l'a approuvé sans réserve lors de sa séance du 22 janvier et en a souligné, dans un courrier à l'ARE, l'importance «pour assurer un développement harmonieux et cohérent du Sud du canton». Précisant encore que «la région bulloise connaissait un taux de croissance supérieur à la moyenne tant au niveau démographique qu'économique». Du côté de la Confédération - dont on espère un subventionnement entre 30 et 50% - on devrait rendre un verdict «vers la fin de l'année», a indiqué hier à la presse Yves Sudan, conseiller communal bullois et président de Mobul. Parallèlement, a-t-il encore souligné, un plan directeur régional sera élaboré ainsi que, «probablement», un plan directeur d'utilisation du sol en commun. Mais la principale priorité de l'association, pour les mois à venir, reste l'élaboration, avec le canton, d'un projet détaillé du réseau de transports publics, «de manière à pouvoir garantir sa mise en service au changement d'horaire de décembre 2009».

# Le projet en détail

Consultable dans son intégralité sur le site internet www.mobul.ch, le dossier déposé à Berne détaille le projet sous toutes ses coutures. L'occasion de présenter quelques-unes des mesures planifiées dans les différentes communes concernées. La plupart d'entre elles sont classées en priorité A, c'est-à-dire à réaliser entre 2011 et 2014. Les autres, de priorité B, seront concrétisées entre 2015 et 2018.

#### **Bulle**

C'est évidemment dans le chef-lieu que la plupart des interventions auront lieu. Certaines sont en cours de réalisation, le réaménagement du centre-ville notamment. Tous ces travaux exécutés avant 2011 – devisés à 10,6 mio – ne pourront prétendre à la manne fédérale.

La facture des mesures de priorité A s'élève à 28,2 mio, auxquels s'ajoutent des investissements à partager avec les communes de Vuadens (pour 825000 fr.) et de Riaz (pour 450000 fr.). Parmi ces mesures, les plus importantes concernent le réaménagement des axes d'entrée en ville (16,1 mio) et celui des axes internes (7 mio). Deux millions de francs seront par ailleurs dépensés pour la rénovation du centre de La Tour-de-Trême.

Coût total des mesures de priorité B: 19,9 mio, dont 15 à la charge du canton (ligne Bulle-Broc). Pour le reste, il s'agit essentiellement de créer des liaisons entre les quartiers. On imagine notamment connecter la rue de Vevey à la route de l'Industrie (avec deux passages sous-voies) pour un montant de 2,2 mio.

#### Riaz

Pour cette commune, l'investissement le plus important concerne le réaménagement de la traversée du village. Une mesure de priorité A devisée à 3,1 mio. Est également prévue la réalisation d'une liaison entre la route de la Gruyère et celle des Monts (770000 fr.). L'introduction des zones à vitesse modérée dans les quartiers, pour sa part, est devisée à 300000 fr.

#### **Vuadens**

Là aussi, c'est le réaménagement de la traversée du village qui se révèle la plus coûteuse (2,5 mio). Pour le reste, il s'agit également d'introduire des zones à vitesse modérée dans les quartiers (300000 fr.), de réaliser un terminus de bus dans la zone industrielle (200000 fr.) et un arrêt de bus entre cette zone et la gare (150000 fr.).

### Le Pâquier

C'est à 1,7 mio de francs qu'a été devisée la rénovation du centre du village. Il s'agira de réaménager la route cantonale dans le secteur de la gare, ainsi que les liaisons entre le village et la route cantonale. Comme chez ses voisines, l'introduction des zones à vitesse modérée coûtera 300000 fr.

### Morlon

C'est là que les interventions seront les plus restreintes. Quelques compléments d'aménagement seront apportés à la traversée du village, pour un montant de 700000 fr. Pour les zones à vitesse modérée, la facture se montera à 200000 fr.

## Un dossier cohérent

Les statuts de Mobul fixent la clé de répartition des coûts: 80% de ceux-ci seront à charge de la commune sur lequel l'investissement (subventions fédérales déduites) est consenti, les 20%

restants se partageant entre les autres partenaires, selon leur population légale et leur capacité financière. Etant donnés ces derniers critères, Bulle prendra sur elle 80% de ce solde.

Rédigé dans l'urgence, le projet d'agglomération bulloise n'en est pas moins «cohérent», a relevé Yves Sudan. Qui serait fort déçu si l'ARE devait le rejeter. Une éventualité à laquelle le conseiller communal ne veut pas croire: «Nous pensons que notre dossier répond aux exigences et je serais très étonné si nous devions être recalés.» Pour César Conforti, l'un des responsables de l'étude menée par le bureau Team+, «ce qui risque plutôt d'arriver, c'est que des mesures qui apparaissent inopportunes soient retirées». Réponse d'ici la fin de l'année.



Patrick Pugin

9 février 2008